



Procès-verbal de la Réunion de la CDTT du 06/01/2012 A STRASBOURG

Sujets à l'ordre du jour

- ✚ Liste de Présence
- ✚ Adoption du PV de la réunion du 15/12/2011
- ✚ Individuels Départementaux jeunes du 8/1/2012
- ✚ Fédéraux NC à Ttes Séries à Strasbourg
- ✚ Point sur les prochaines épreuves fédérales
- ✚ Point Financier
- ✚ Divers

Le Président ouvre la séance à 20h00 en souhaitant la bienvenue aux membres de la CDTT présents tout en remerciant Edith et Maurice qui nous font l'amitié de nous recevoir à leur domicile.

Liste de Présence

Présents: Jean-Pierre VOLTZENLOGEL - Edith WENDLING - Christine ROMPEL - Mireille VOLTZENLOGEL - WENDLING Maurice-

Excusés: BIRGEL Marc- Alfred MOSCHEROSCH - Charles ZELLHOEFER- GSTALTER Robert- Pascal HAHN et Jérémy WALTER

La Commission exprime ses sincères condoléances à Pascal HAHN pour le décès de son père.

Nous déplorons le nombre d'excusés pour cette réunion.

Jean-Pierre précise, à toutes fins utiles, qu'il n'a pu déplacer cette réunion car son planning est plus que rempli et il signale quand même que nos dates de réunion sont fixées depuis Juin 2011 et il faudrait que chacun examine son calendrier pour voir suffisamment longtemps à l'avance si une date doit être modifiée.

Adoption du P.V. de la réunion du 15/12/2011

Le PV du 15 décembre 2011 est adopté.

Individuel Départementaux jeunes du 08/01/2012

La compétition se déroulera à Ingwiller, 96 joueurs issus de 10 clubs soit 220 engagements.

Fédéraux séniors TTes série à NC

Les 4 et 5 février 2012 à Strasbourg organisé par l'USO LIBERTE STRASBOURG

Les feuilles d'engagement arrivent chez le JA, avec 250 joueurs inscrits à ce jour. Il reste encore une bonne vingtaine à rentrer.

Point sur les prochaines épreuves fédérales

Nous regrettons la décision de l'USO de ne pas prendre les maillots. Cela ne va pas dans le sens de l'esprit "délégation Alsace". Nous annulons donc également la commande des joueurs de l'USO "pris en charge" et ceci conformément à leur souhait d'être solidaire avec toute l'équipe du club.

Cette décision est d'autant plus regrettable que nous avons décidé de changer de modèle pour prendre un "polo" à la place d'un tee-shirt ...ce qui avait été demandé depuis un bout de temps.

Compte tenu de tout cela et des critiques régulières concernant nos moyens de déplacement à l'occasion des fédéraux nous décidons de lancer un sondage pour voir comment les clubs se positionnent sur différents points :

- tenue "délégation" obligatoire ou pas si payante - inscriptions, déplacement et hébergement organisés par les clubs ou la CDTT - etc....

Dans l'immédiat nous décidons de rien changer en ce qui concerne les deux épreuves fédérales restantes sur la saison.

Critères de "qualification avec prise en charge" retenu pour les Fédéraux par équipes :

Ces fédéraux se dérouleront dans les Yvelines les 12 et 13 mai 2012.

- ✓ **Les messieurs** : Equipe 1^{er} dans les divisions du championnat par équipes 2010/2011

Excellence et Honneur : 4 joueurs pris en charge

Promotion / Division 1 : 3 joueurs pris en charge (équipes championnes départementales)

Sachant qu'on peut inscrire un joueur supplémentaire pour tourner dans les équipes.

- ✓ **Les féminines** : 4 équipes de 2 seront prises en charge priorité étant donné aux clubs ayant engagés 1 équipe dans le championnat mixte.

D'une manière générale l'inscription est ouverte à des équipes supplémentaires qui seront facturées au tarif plein.

Point financier

Disponibilités : 14 438.00 euros avant paiement du solde des polos et des frais concernant les Fédéraux de Strasbourg.

Divers

TOURNOI OPEN : 19 février 2012 à Saverne / ATTENTION aux matchs prévus en Excellence pour les clubs recevant : VAL DE MODER et CP ZUTZENDORF, **la CDTT donne priorité au Tournoi**. Donc les clubs concernés sont priés de trouver une autre date dans le respect du règlement prévu.

POINT TECHNIQUE : Mireille ne fait pas de rapport séparé car il n'y a pas grand chose à dire cependant elle constate qu'il y a beaucoup de reports mais ils sont gérés correctement et dans le respect du règlement.

Fin de la réunion à 23H30

Le Président
Jean-Pierre VOLTZENLOGEL

La secrétaire de séance
Christine ROMPEL